

Vote des Burkinabè de l'extérieur : Pouvoir et opposition veulent accorder leurs violons

Écrit par Sidwaya

Vendredi, 20 Avril 2018 09:00 - Mis à jour Vendredi, 20 Avril 2018 09:07



Le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a eu une séance de travail avec l'opposition politique burkinabè, le jeudi 19 avril 2018 à Ouagadougou. Le chef de l'Etat et la délégation du Chef de file de l'opposition politique (CFOP) conduite par Zéphirin Diabré ont passé en revue le processus d'adoption de la nouvelle Constitution et le vote des Burkinabè de l'extérieur.

C'est une forte délégation du Chef de file de l'opposition politique (CFOP) qui a été reçue à Kosyam, le jeudi 19 avril 2018 par le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, pour une séance de travail sur le processus d'adoption de la nouvelle Constitution et le vote des Burkinabè de l'extérieur. Conduite par Zéphirin Diabré, cette délégation était composée, entre autres, d'Eddie Komboïgo du CDP, Pr Mamoudou Dicko de la NAFA, Alain Zoubga de l'Autre Burkina/PSR, Jean-Hubert Bazié du parti Espoir, Diemdoda Amadou Dicko de la CFD/B, Victorien Tougma du MAP. Après plus de deux heures de travail, le CFOP a indiqué à la presse que cette rencontre est une initiative du Chef de l'Etat qui a souhaité échanger avec l'opposition sur les questions touchant la vie de la nation. «C'est d'abord l'occasion pour nous d'apprécier cette invitation du président du Faso qui s'inscrit en droit ligne des recommandations de notre Constitution qui stipulent que le président du Faso peut échanger avec le chef de file de l'opposition politique sur les questions importantes d'ordre national », a indiqué Zéphirin Diabré. Avant d'ajouter : « Nous sommes une opposition républicaine qui ne ménage aucun effort pour jouer son rôle conformément aux lois de la république et réaffirmons notre disponibilité à donner notre avis au chef de l'Etat à chaque fois qu'il nous sollicite ». La rencontre du jour a porté sur deux questions, selon lui, à savoir le processus d'adoption de la nouvelle Constitution et le vote des Burkinabè de l'extérieur. Sur ces questions, a poursuivi Zéphirin Diabré, le pouvoir et l'opposition sont dans un processus d'échange en vue de s'accorder sur les points où il y a des difficultés de mise en œuvre.

Les concertations vont se poursuivre

Pour le porte-parole de l'opposition, la nouvelle Constitution est le fruit d'une commission consensuelle mise en place et dont les résultats ont été transmis au président du Faso. C'est pourquoi l'opposition a estimé qu'il est nécessaire de trouver la meilleure formule pour son adoption. « Plusieurs possibilités s'offrent aux acteurs et nous devons nous accorder sur le sujet ainsi que la période propice en prenant en compte la définition claire des catégories de Burkinabè qui pourront participer à ce vote », a affirmé M. Diabré. Sur le vote des Burkinabè de l'extérieur, l'opposition politique s'est dit attachée à cette question parce que la décision qui a été prise en son temps avait été appuyée et motivée par sa requête. Pour le CFOP, il est important que les Burkinabè de l'extérieur participent à la vie de la nation dans le cadre de prises de décisions qui engagent son avenir. « C'est un droit absolu et la question est abordée depuis des années avec des promesses non tenues. Notre position est qu'il faut finir avec les faux rendez-vous et qu'en 2020, les Burkinabè qui sont à l'étranger puisse exprimer leur devoir citoyen », a laissé entendre M. Diabré. Sur tous ces sujets, a-t-il poursuivi, les réflexions et les échanges vont continuer avec la possibilité que les deux parties se rencontrent les semaines à venir en vue de trouver des dispositions pratiques aussi bien pour l'adoption de la nouvelle Constitution que pour le vote des Burkinabè de l'extérieur. Malgré l'insistance des journalistes pour en savoir plus sur d'autres questions, Zéphirin Diabré a préféré ne pas se prononcer.

Lassané Osée OUEDRAOGO

Sidwaya